

BULLETIN MUNICIPAL N° 40

Août 2015



EDITO

Déjà plus d'un an que la nouvelle équipe est en place !

Les réunions du Conseil Municipal se déroulent dans une ambiance amicale, les conseillers, tous présents la plupart du temps, exposent leurs idées, en discutent et s'accordent sur une décision. Les délégués aux différentes structures intercommunales s'efforcent, malgré des horaires pas toujours compatibles avec leur emploi du temps, de participer aux réunions et d'en faire le rapport auprès des autres conseillers.

L'efficacité du personnel communal est appréciable en tous domaines : espaces verts, voirie, propreté des locaux, accueil du public, secrétariat...

Municipalité et enseignantes entretiennent de bons rapports.

Je suis content de cette situation qui favorise la réalisation de projets, j'espère qu'elle perdurera.

La tendance actuelle est au regroupement (régions, cantons...), nos petites communes n'y échapperont sans doute pas, ce qui modifiera certainement les prises de décisions.

Sachons apprécier le présent !

François BATTEMENT—Maire de Bosc-Mesnil

Bref résumé des réunions du conseil municipal

Vendredi 10 avril 2015

Comptes 2014 : section de fonctionnement : dépenses 198 518 €
recettes 219 560 €
section d'investissement : dépenses 27 226 €
recettes 43 433 €

Résultat de l'année 2014 : + 37 248 €
Résultat global cumulé : + 237 941 €

Vote des taux 2015 des impôts locaux : ils sont inchangés :

- taxe d'habitation : 16,41 %
- foncier bâti : 12,63 %
- foncier non bâti : 28,95 %
- cotisation foncière des entreprises : 14,88 %

Vote des subventions 2015 :

- 2103,70 € au CCAS
- 460 € au Comité des Fêtes et au Club de l'Amitié
- 65 € à l'Amicale des pompiers de St-Saëns
- 120 € aux Restos du cœur de St-Saëns
- 60 € à la Banque alimentaire de Rouen et sa région
- 60 € à Animado (dans le cadre de la distribution de la banque alimentaire)

Vote du budget 2015 : en équilibre d'investissement pour 68 096 € et
de fonctionnement pour 391 491 €

Vendredi 12 juin 2015

L'entreprise PRCTP est choisie pour agrandir la surface en enrobé de la cour de l'école pour un montant de 9322 €.

La carte de recensement des indices de cavités souterraines sera mise à jour par la société Alise qui l'avait établie en 2007, pour un montant de 1080 €.

La commune qui a un compteur électrique tarif jaune à la salle des fêtes est dans l'obligation de signer un nouveau contrat en offre de marché avec un fournisseur d'électricité. Elle a confié cette tâche au SDE 76 (syndicat départemental d'énergie) qui se propose de constituer un groupement de commandes d'achat d'électricité.

A cause de restrictions budgétaires, l'Agence de l'Eau ne peut plus apporter d'aide financière lors de travaux de réhabilitation d'assainissement non collectif.

Elections

Les 22 et 29 mars 2015, avaient lieu les élections **départementales**, ont été élus pour notre nouveau canton de Neufchâtel-en-Bray :

*Nicolas Bertrand
et
Yvette Lorand Pasquier*

Les **6 et 13 décembre prochains**, auront lieu les élections **régionales** ; tout récemment, les parlementaires ont voté une loi qui donne la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au **30 septembre 2015** afin de pouvoir voter à ces élections régionales.

Travaux

Les travaux prévus dans la cour de l'école ont été réalisés début juillet : les élèves auront plus d'espace en enrobé pour se divertir à la récréation, mais garderont encore un petit espace de gazon, utilisable en période de beau temps.



8 mai 1945

Le 8 mai dernier, la France célébrait le 70e anniversaire de l'Armistice : fin de la seconde guerre mondiale (1939-1945). Le maire, les conseillers municipaux et plusieurs habitants de la commune se sont retrouvés au monument aux morts pour honorer les victimes des guerres avant de partager un apéritif convivial dans l'ancienne école.



Vie de la commune

Destructions d'insectes

Depuis 2011, les pompiers n'interviennent pour la destruction des nids d'insectes type guêpes et frelons qu'en cas de danger immédiat et vital pour les personnes.

Dans les autres cas, il convient de faire appel à une entreprise privée spécialisée. Plusieurs adresses sont disponibles en mairie.

Sous réserve d'accord préalable, la Commune apporte **une aide de 40 €** versée au prestataire (venant en déduction de la somme facturée au particulier) pour la destruction des nids d'insectes qui se trouvent à proximité des habitations.

Rappelons que les abeilles, quant à elles, ne sont pas des insectes nuisibles, elles sont protégées. Le Syndicat Apicole de Haute-Normandie a établi une liste d'apiculteurs souhaitant recueillir les essaims, coordonnées disponibles en mairie.

Entretien des installations d'assainissement non collectif

La vidange des fosses est prise en charge par le Syndicat d'eau (02 35 64 36 85) par le biais d'une redevance vidange sur la facture d'eau.

Avant que le syndicat effectue la vidange, un contrôleur doit passer sur place pour vérifier le niveau de boues, si celui-ci atteint environ 50%, la vidange est nécessaire.

Etat civil

Naissances

- le 27 février 2015

Léo HUCHER, fils de Guillaume Hucher et de Elodie Ritter,
1300 route de Perduville

- le 9 mars 2015

Darren LECOQ, fils de Franck Lecoq et de Coralie Lefaux,
1430 route de Perduville

Mariage

- le 25 avril 2015

Sébastien PETIT et **Audrey LEFEBVRE**, 351 chemin du
Pot au Feu

Décès

- le 16 février 2015

Mme Anne-Marie HERELLE, 262 route du Chêne

- le 27 janvier 2015

Mme Suzanne PAVIOT qui avait quitté Bosc-Mesnil il
y a quelques années après y avoir passé la plus grande
partie de sa vie.

Recensement citoyen (filles et garçons)

Dans les trois mois qui suivent le 16e anniversaire. Se renseigner en mairie. Possibilité de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Pollution sonore

Pour vivre en bon voisinage, respectons les horaires définis par arrêté préfectoral, quand nous effectuons des travaux bruyants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Infos diverses

Si vous emménagez à Bosc-Mesnil ou si vous déménagez pour habiter ailleurs, pensez à en **informer la mairie**. Propriétaires, signalez les **changements de locataires**.

Pensez à faire **tailler les grandes haies** qui atteignent les fils téléphoniques.

Un nouveau curé a été nommé pour la paroisse Saint-Saëns-Forêt d'Eawy dont fait partie Bosc-Mesnil, **Pierre-Patrice Tchamabé**, d'origine camerounaise ; il sera accueilli **le dimanche 13 septembre à 15h30** en l'église de Saint-Saëns.

Vie scolaire

Défi-art haute couture

Le vendredi 24 avril, les élèves de la maternelle au C.M.2 de notre regroupement se sont retrouvés dans la salle des fêtes de Neufbosc pour finaliser un projet commun : la création de six tenues de haute couture.

Les élèves ont été répartis en trente-six groupes, chacun dirigé par un adulte. Ils avaient pour consigne de réaliser un élément d'une tenue (une cape, un bustier, un col,...) en utilisant un verbe (enrouler, froisser, plier,...) et une couleur.

Les robes obtenues ont été exposées à la salle des fêtes le soir même de 16 H à 19 H. De nombreux visiteurs ont pu admirer le travail des futurs stylistes de nos communes.



La remise des prix

M. Battement, maire, s'est rendu à l'école de Bosc-Mesnil le jeudi 2 juillet afin de réaliser la remise annuelle des prix pour les enfants scolarisés sur notre commune. Ces prix sont des livres choisis par les enseignantes et payés par le S.I.V.O.S. de notre regroupement.

Cette année, les C.E.2 ont obtenu un dictionnaire, les C.M.1, une encyclopédie sur l'histoire de France et les C.M.2, un dictionnaire français-anglais.



Aides scolaires

Le CCAS a reconduit l'aide accordée, sans condition de ressources, à toute famille domiciliée dans la commune dont un enfant entre en sixième ou continue ses études après la troisième.

Le montant est fixé à **75 €** et est versé sur présentation d'un certificat de scolarité.

Vie associative

Les olympiades

L'association du Mont Arnoult organise des activités et des événements au profit des enfants de notre regroupement scolaire au cours de l'année. Vous avez sûrement déjà reçu, dans votre boîte aux lettres, des tracts pour des lotos, des foires à tout, des thés dansants,..., ces actions permettent à l'association de financer des projets pédagogiques (achat d'ordinateurs pour les écoles, participation aux sorties scolaires, achat de matériel spécifique, ...) de nos quatre communes, mais aussi de prévoir des après-midis détente le mercredi et pendant les vacances scolaires (cinéma, Bocasse, Vargas show,...).

Ainsi, le mercredi 10 juin, l'association a organisé sa troisième olympiade sur le terrain de football de Bosc Mesnil. Quarante-trois enfants des quatre écoles ont été répartis en six équipes. Au programme : course en sac, course aux pinces à linge, lancer de pièces,...

L'équipe gagnante est repartie avec un lot de raquettes de plage. Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour d'un goûter.

Félicitations à tous les participants !



Calendrier 2015

samedi 3 octobre
Soirée dansante

samedi 31 octobre
Halloween

samedi 14 novembre
Foire aux jouets

dimanche 13 décembre
Noël des enfants

La kermesse

L'association du Mont Arnoult a organisé le 27 juin la kermesse des écoles à Mathonville. De nombreux enfants et parents des quatre communes s'y sont retrouvés pour jouer et gagner de nombreux lots.

A l'année prochaine pour une nouvelle kermesse, espérons aussi ensoleillée que celle de cette année !



21ème salon d'art

Cette année, le salon d'art de Bosc Mesnil s'est déroulé les 2 et 3 mai 2015 à la salle des fêtes.

Cette 21ème édition a permis d'accueillir Hakim ELMAM, un jeune artiste Kabyle peignant à l'acrylique ou à l'huile. Malgré ses nombreux prix, il nous a fait l'honneur de participer à notre exposition. Nous avons également eu la chance de recevoir un artiste sculpteur de notre région : Jean-Marie DELESTRE, habitant Saint Martin Osmonville. Ce dernier sculpte des corps de femmes ou des personnalités en bois à taille humaine.

Autour de ces deux invités d'honneur, une quinzaine de peintres (aquarelle, huile, pastel,...) nous ont émerveillés pendant tout ce weekend.

Ce salon fut une réussite avec un nombre de visiteurs plus important que l'année précédente et une surprise pour les personnes présentes au vernissage (ils ont pu apercevoir deux anciens habitants de la commune).



Vie associative

Foire à Tout du 14 juillet 2015



38 exposants avaient fait le déplacement cette année malgré un temps incertain. Nous sommes fiers d'accueillir chaque année de plus en plus d'exposants venant des communes environnantes...

Aux douze coups de midi, les bénévoles étaient, comme chaque année, prêts à assouvir les plus grandes faims autour d'une bonne frite/saucisse !!!!

Merci à tous les participants qui font vivre chaque année cet événement.
Réservez dès à présent votre 14 juillet 2016 !!!



Jeudi 14 mai : Traditionnelle Randonnée de l'Ascension

41 adultes et 13 enfants s'étaient inscrits à la randonnée cette année. La majorité d'entre eux étaient présents au départ malgré le temps incertain.

Après une marche d'environ 8 km sous un temps légèrement humide, le repas préparé par les bénévoles du comité des fêtes a été apprécié.

Puis, suite à un violent orage, une incertitude sur la reprise de la randonnée s'est emparée d'une

partie des randonneurs... Finalement, une majorité des participants a décidé de braver la météo et a repris à pied les chemins boueux en direction du Château de Mondétour. Le reste de la troupe l'a rejoint en voiture.

Les randonneurs ont finalement clôturé ce parcours d'environ 13 km sous le soleil sales, fatigués, courbaturés

MAIS contents !!! A l'année prochaine ...



Mairie ouverte le lundi de 10h00 à 11h30 et le jeudi de 17h00 à 19h00.

Directeur de la publication : François Battement, Maire
Comité de rédaction : Nicole Leroy, Jean-Marie Mainot,
Denis Manuel, Myriam Queval.
Mise en page : Denis Manuel

Mairie :
téléphone : 02.35.34.50.68
fax : 09.70.61.36.67
mail : boscmesnil@orange.fr